

Amis du Centre de Loisirs,

Le CLAE-CLSH (Centre de Loisir Associé à l'Ecole-Centre de Loisirs Sans Hébergement) d'Avignonet Lauragais est une structure associative (à but non lucratif), régie par la loi de 1901, qui occupe aujourd'hui une place prépondérante dans les loisirs de vos enfants et jeunes en leur offrant un accueil **éducatif** varié sur l'ensemble de leur temps libre. Le CLAE accueille en



semaine les enfants à l'Ecole d'Avignonet dès 7h30 le matin, les encadre entre midi et deux autour du repas et le soir après l'école de 17h à 18h30 (temps périscolaire). Il les accueille également les

mercredis de l'année et pendant les vacances scolaires (temps extrascolaires) à Saint-Assisle (propriété de la Marie) dès 7h30 le matin jusqu'à 18h30. Il prend donc en charge, une partie de la période périscolaire et extrascolaire de l'enfant afin de l'aider à s'épanouir

physiquement et culturellement.

Pour ce faire, une équipe d'animation remarquable composée de 13 personnes qualifiées encadre les activités : Georges ASTRIC (Directeur), Carole VALENTIN (Sous-Directrice), Pascal BAYONNE (sous directeur), Sandrine BRUNA, Sandrine CARLES, Aline CORNET, Camille ETCHEVERRY, Geneviève CAMPOS, Sofia GARNIER-PAGNOUX, Sandrine QUIOT-BONNOURE, Sylvie ANTONINI, Magali BERNARD, Anne-Marie BONNES.

Il revient à l'encadrement et à l'ensemble du personnel qui y travaille, d'aménager, de créer, d'animer ce lieu, propice aux découvertes, aux rencontres, afin que l'enfant puisse y construire sa personnalité, vivre ses propres expériences, en sécurité, à son rythme et selon sa maturité et ses envies. En ce sens, il est avant tout un lieu d'accueil et de vie, sur lequel se cristallisent différentes initiatives : mise en



place d'ateliers, d'animations culturelles, d'activités sportives et de loisirs ou encore spectacles et manifestations tels que le Carnaval. L'accueil en Centre de Loisirs obéit à un certain nombre de critères qui conditionnent l'agrément de la Direction Départementale et Régionale de la Jeunesse et des Sports au vue d'une déclaration annuelle d'ouverture.

Le CLAE se compose également d'un bureau composé de parents bénévoles. A la suite de l'Assemblée Générale du 19 septembre 2012, la nouvelle composition de ce bureau est la suivante : Christophe CLARYSSE (Président), Wara BRIET et Laetitia Cazalas (vice-présidentes), Françoise JARDINAUD (trésorière), Philippe MOUNIER, Thomas BEN, et Frédéric Babel (trésoriers adjoints), Sylvie CAUBEL, Cécile Ecuyer et Florence MOUCHET (secrétaires adjointes).

A une nouvelle rentrée, nouvelles dispositions !
Trois nouveautés dans le fonctionnement du CLAE cette année voient le jour :

- Ouverture du site internet pour une meilleure présentation de l'association, de ses activités et programmes, de ses forces vives, etc.... <http://www.centre-loisir-avignonnet.org>
- Mise en place de la tarification modulée : la CAF impose désormais aux CLSH d'établir le montant des factures émises à partir des revenus familiaux. A ce titre, le bureau du Centre de Loisirs d'Avignonnet demande aux parents concernés (matin/soir, et/ou mercredi et/ou vacances scolaires) de fournir l'attestation de paiement et de quotient familial de janvier 2012 calculés sur les revenus de 2011 (pour les parents allocataires de la CAF) ou le dernier avis d'imposition (2011) sur les revenus (de 2010) de toutes les personnes vivant au foyer (pour les parents non allocataires de la CAF).
- Prise en charge du goûter de vos enfants après 17h les jours d'école : suite à l'application par Madame la Directrice de l'école (Mme ROSSO) de la lettre de cadrage du ministère de l'Education Nationale relative à la lutte contre l'obésité chez les enfants, les goûters seront pris le soir après 17h par vos enfants. Il est d'ailleurs recommandé de donner à vos enfants des goûters pratiques à distribuer par les animateurs et notamment pour les plus petits d'entre eux (éviter par exemple autant que possible les pommes à éplucher ou raisins à épépiner, les tartines de confiture à étaler etc. et privilégiez des fruits en gourdes et goûters sans préparation au préalable et bien identifiés au nom de chaque enfant).



Le CLAE a la chance de bénéficier d'un appui de poids avec la municipalité actuelle (Mr PAGES et élus). Outre la participation financière, n'oublions pas les accommodements quotidiens de locaux, de transports, d'entretien des espaces, et la bonne humeur de ses employés.

Les membres du bureau et animateurs du CLAE vous souhaitent une excellente rentrée 2012 !

Les membres du bureau